



Commission
Formation et Jeunesse



LIGUE GRAND EST DE BILLARD

Affaire suivie par : David BAGNON
Fonction : Président de la CFJ
Courriel : formation@billard-grand-est.fr

À Tomblaine, le 26 mars 2018

Objet : **Formation CFA**

Mesdames, Messieurs

L'évolution récente des ligues et pas seulement le sport-billard concerne la professionnalisation du sport. Tout devient payant y compris la formation. Il existe même des théories qui disent qu'une formation payante est plus efficace qu'une formation gratuite.

Compte tenu de cette évolution, la Fédération Française de Billard a imposé la formation payante des CFA et des autres formations. Cette nouvelle règle s'impose aux ligues et j'ai très vite compris qu'il ne fallait pas remettre en cause ce principe des formations payantes. Je vous rappelle l'importance pour notre sport de ces diplômes. Ils permettent, pour le club, d'obtenir le label « école de billard », et pour le formateur d'avoir une reconnaissance de sa compétence et de son investissement dans la formation.

En accord avec le Président de la Commission de Formation, il n'est pas question que la Ligue fasse des profits sur ces formations et la décision a été prise de mieux rémunérer les frais de déplacement des stagiaires. C'est la raison pour laquelle que les dispositions financières spécifiques à ces formations sont détaillées ci-dessous :

Les participants résidant à moins de 60 km du lieu du stage ne peuvent pas prétendre à la nuitée (cf dispositions financières générales).

Remboursement	Tarif
Indemnité forfaitaire	20,00 €
Frais kilométriques	0,12€ /km
Repas	20,00 € au lieu de 15€

Ces remboursements de frais sont versés directement au club.

Je souhaite qu'ainsi la Ligue de Billard du Grand Est s'insère dans cette évolution marchande qui, je le comprends, peut heurter les principes de base de plusieurs membres du comité et présidents de club.

Cordialement,

Francis Richard